



Bilan du suivi des défoliateurs des essences feuillues en 2024

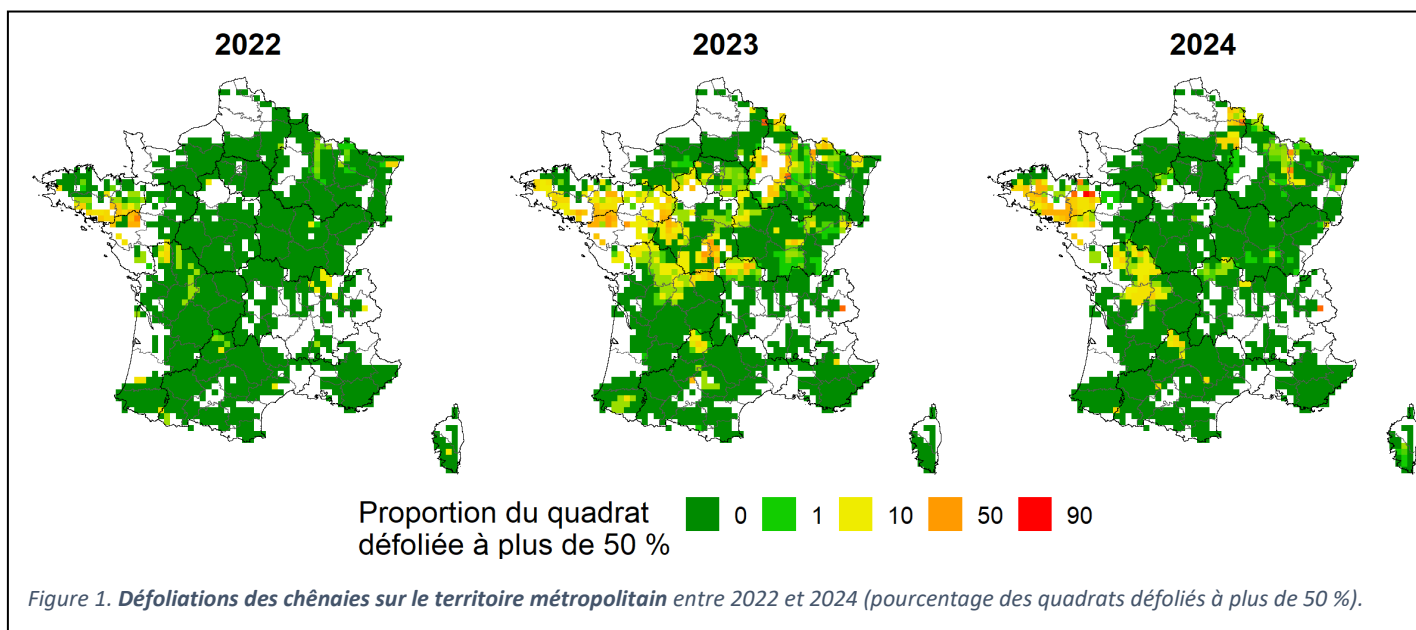
Les forêts de France recouvrent 32 % du territoire métropolitain (soit 17,5 millions d'hectares d'après les [données de l'inventaire forestier de l'IGN](#)) et sont composées pour les deux tiers d'essences feuillues. Les chênaies, c'est à dire les peuplements dont les chênes constituent l'essence principale, couvrent environ [6,5 millions d'ha](#), soit plus du tiers de la surface forestière métropolitaine.

Chaque année, le département de la santé des forêts (DSF) met en œuvre différents suivis permettant d'évaluer ces défoliations et d'identifier les ravageurs qui en sont responsables.

I. Le suivi des chênaies fortement défoliées par quadrats de 16 km x 16 km

Le réseau des correspondants observateurs du DSF réalise chaque année, au cours du printemps, une estimation des défoliations dans les chênaies françaises selon un découpage du territoire métropolitain en quadrats de 16 km par 16 km. Ils estiment la **proportion des chênes défoliés à plus de 50% pour chaque quadrat parcouru** donnant ainsi une cartographie nationale des peuplements de chênes fortement défoliés (Figure 1).

Chaque année, ce sont ainsi environ 5.3 à 5.8 millions d'ha de chênaies qui sont parcourus.



Les surfaces défoliées en 2024 sont moitié moindres que celles observées en 2023, année record depuis la mise en place de ce suivi en 2008. La Bretagne fait toutefois figure d'exception, les surfaces atteintes y étant sans précédent. Ces défoliations s'étendent jusqu'en région Pays de la Loire et au nord de la Nouvelle-Aquitaine (Figure 1 et 2).

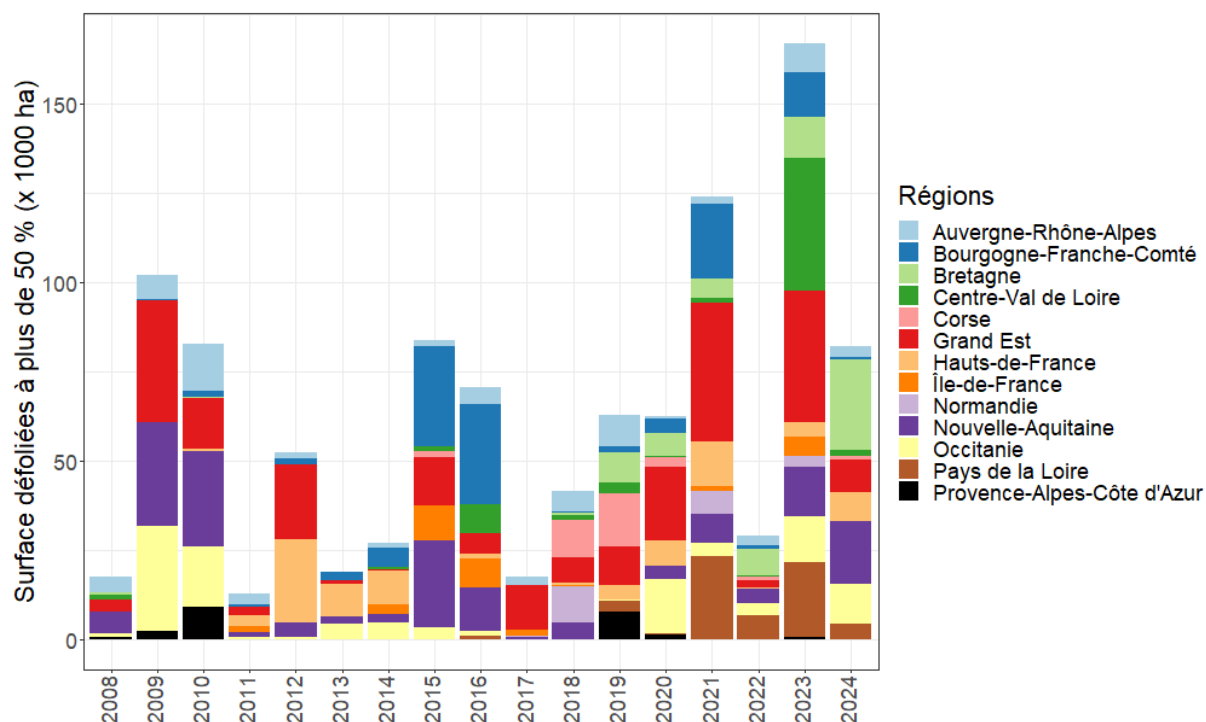


Figure 2. **Evolution des surfaces estimées de chênaies défoliées** depuis 2008 (la couleur correspond au poids de chaque région dans la surface totale défoliée).

Ces défoliations ne sont pas le fait d'un ravageur unique mais d'une multitude d'espèces issues de la famille des tortricidés (incluant la tordeuse verte du chêne) et de celle des géométridés (figures 3 et 4).

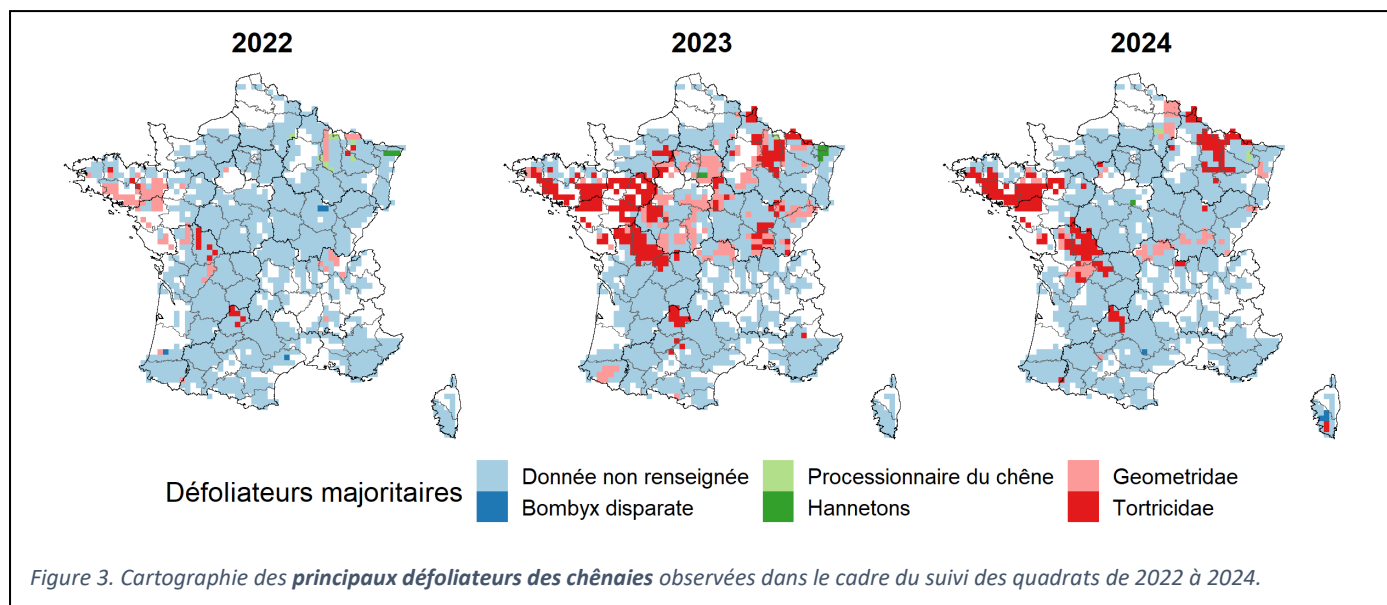


Figure 3. Cartographie des **principaux défoliateurs des chênaies** observées dans le cadre du suivi des quadrats de 2022 à 2024.

Les dégâts liés à la processionnaire du chêne restent très limités depuis le pic de défoliation de 2021 et la chute brutale qui a suivi.

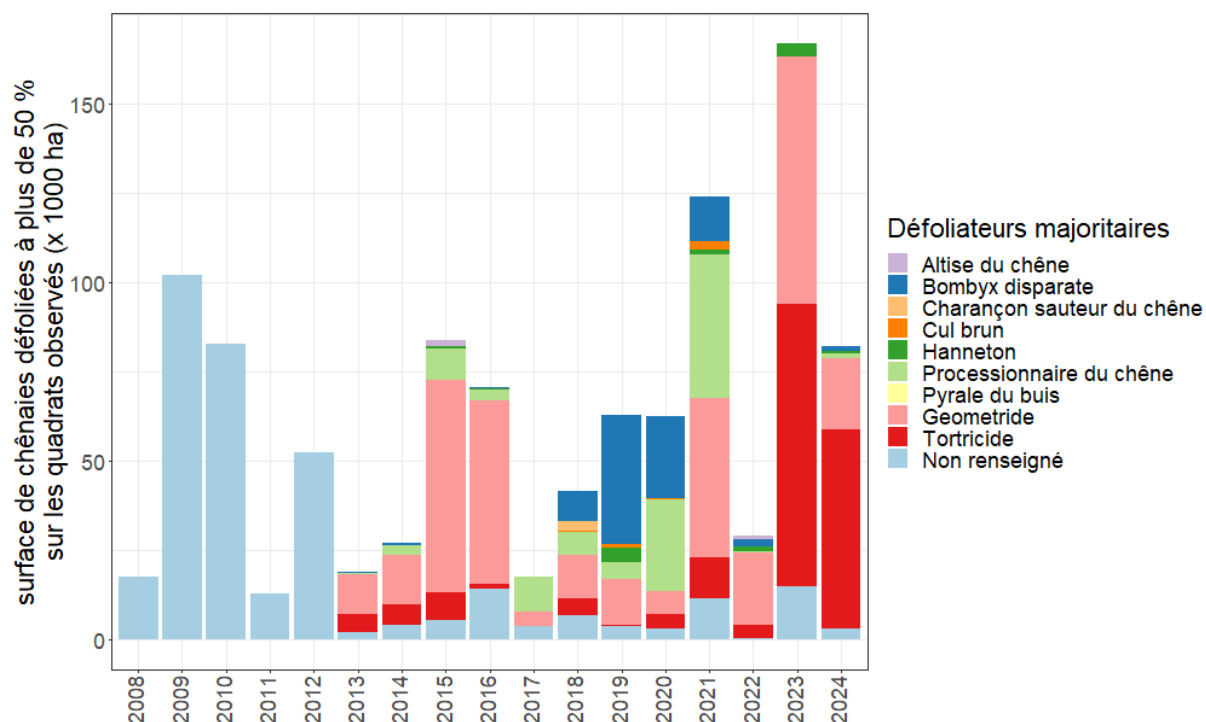
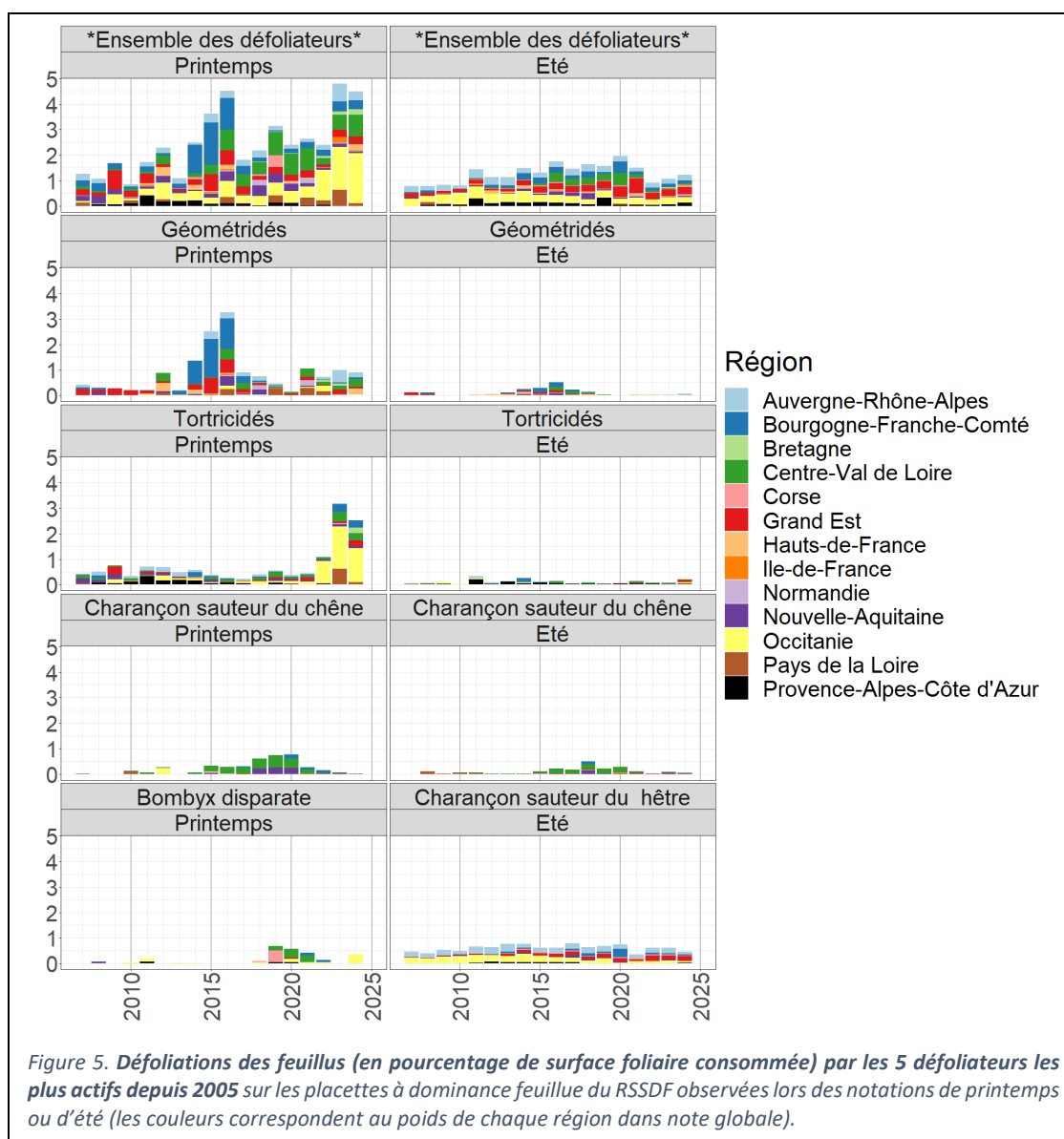


Figure 4. Poids des différents ravageurs identifiés dans les surfaces défoliées depuis 2013.

II. Le Réseau Systématique de Suivi des Dommages Forestiers (RSSDF)

Le RSSDF est un réseau de 652 placettes, implantées de façon systématique sur le territoire métropolitain selon une maille carrée de 16 km de côté. Elles sont décrites au printemps pour celles à dominance de chênes (207 placettes observées en 2024) et en été pour l'ensemble des placettes. **552 placettes** ont été observées en 2024 (les autres étant trop jeunes pour être suivies) dont **354 à majorité de feuillus**. Cet échantillonnage systématique de placettes permanentes permet une description statistique du territoire et fournit une mesure plus fine des évolutions observées d'une année à l'autre. Comme attendu, les chênes sont nettement majoritaires dans les placettes feuillues observées et représentent près des deux tiers des arbres notés.

Les données du RSSDF nuancent à la hausse les observations faites sur les chênaies par quadrats : elles montrent un niveau de défoliation de l'ensemble des feuillus en 2024 équivalent à celui observé en 2023 (en baisse pour les défoliateurs précoces et en légère hausse pour les tardifs, Figure 5).



Au printemps les principaux défoliateurs observés sont des chenilles (lépidoptères) des familles des Géométridés et des Tortricidés (incluant la tordeuse verte du chêne).

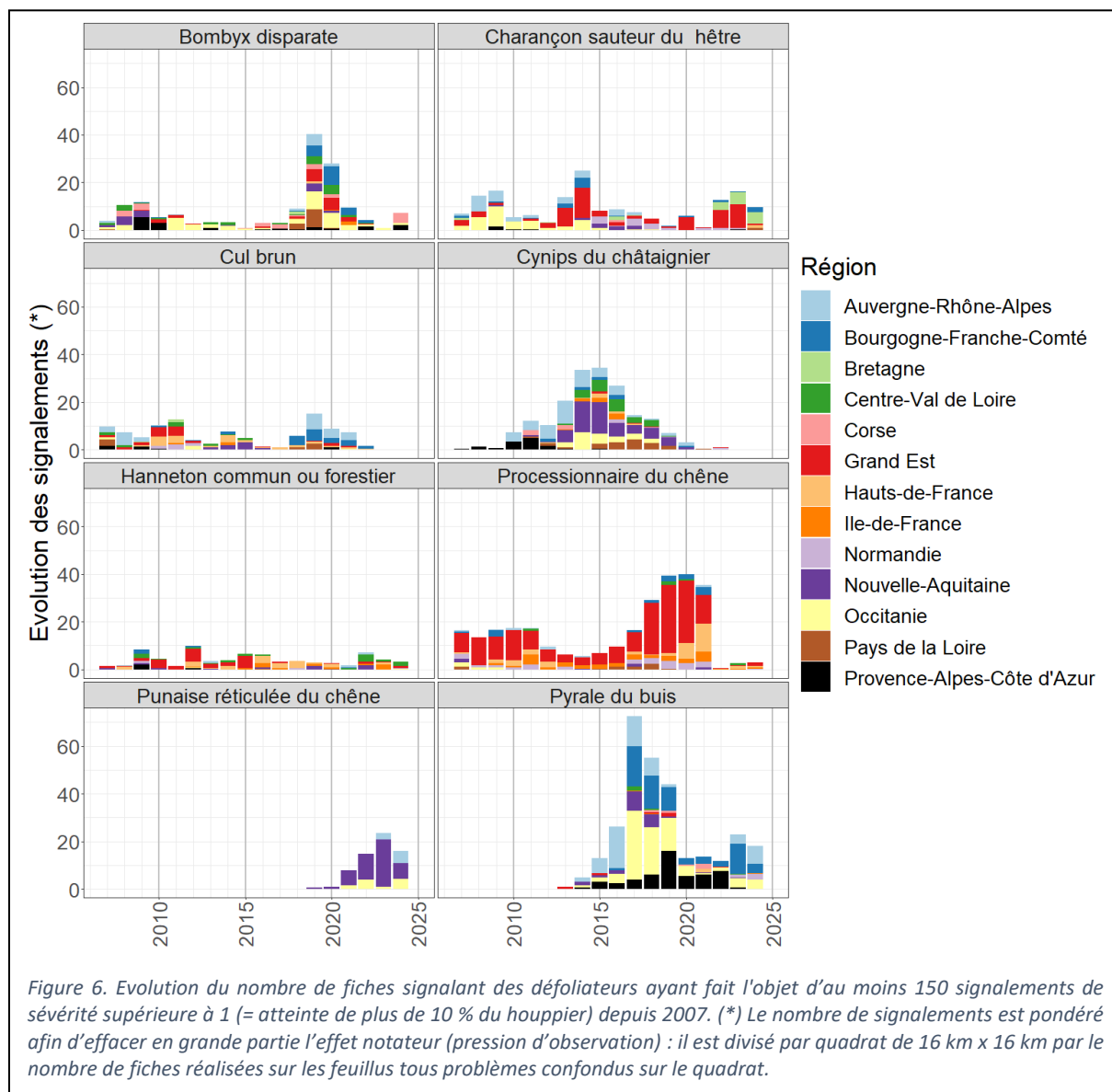
Sur les essences autres que le chêne, *Orchestes fagi*, le charançon sauteur du hêtre (ou orcheste du hêtre) est responsable de défoliations pouvant être importantes localement. Ces atteintes sont toutefois habituelles et ont généralement un faible impact sur la santé de l'essence.

III. La veille sanitaire

Des signalements spontanés sont réalisés par les correspondants-observateurs lorsque des dommages sont significatifs. Ils visent une plus grande exhaustivité des problèmes sanitaires que le RSSDF et peuvent détecter des problèmes passant au travers des maillages systématiques mais sont dépendants de la pression d'observation des correspondants observateurs et du contexte. Ils augmentent par exemple de façon graduelle lors de la phase d'installation d'un nouvel organisme comme la pyrale du buis, le cynips du châtaignier ou la punaise réticulée du chêne, puis peuvent baisser progressivement

même si les dégâts du ravageur se maintiennent (la situation dégradée devient « normale » et n'est plus systématiquement signalée).

Ces observations permettent de faire ressortir l'apparition récente de dégâts significatifs de **punaie réticulée du chêne** (*Corythucha arcuata*) en Auvergne-Rhône-Alpes après sa détection en Occitanie en 2017 puis en Nouvelle-Aquitaine (Figure 6). Cette punaise n'est pas détectée par le réseau systématique du fait de la difficulté de son identification sur arbres adultes lorsque les feuilles ne sont pas à portée de main et de la tardiveté de la défoliation.



Ces signalements permettent également de faire ressortir les défoliations de Bombyx en Corse qui, du fait de leur tardiveté, apparaissent faiblement dans les précédents suivis malgré l'étendue des dégâts (5000 ha défoliés, voir le [bilan spécifique sur le sujet](#)).

IV. Zoom sur un défoliateur invasif : la punaise réticulée du chêne (*Corythucha arcuata*)



Figure 7. Punaise réticulée du chêne (JL Buffalio, DSF).

La [punaise réticulée du chêne](#), ou tigre du chêne, (Figure 7) est un petit insecte exotique de 3,5 mm de long, originaire d'Amérique du nord et considéré comme invasif en Europe, où elle s'attaque aux feuilles des chênes (à feuilles caduques principalement). C'est un insecte piqueur-suceur : elle prélève le contenu cellulaire des feuilles provoquant une décoloration puis un jaunissement prématuré des feuilles touchées (Figure 8). Dans les zones déjà très infestées, ces jaunissements du feuillage peuvent être très marqués dès la fin du printemps.

Elle a été [signalée pour la première fois](#) sur le territoire métropolitain en **2017 à proximité de Toulouse**. Les signalements se sont ensuite étendus dans

le Sud-Ouest, puis plus récemment le long des vallées du Rhône, [de la Saône et du Doubs](#) (Figure 9).

Sa présence a par ailleurs été observée dans la **métropole d'Orléans** fin 2021 (CHAPELIN-VISCARDI J.-D., L'Entomologiste, tome 78, n° 6). Le DSF a confirmé ce signalement en 2024 en précisant que le niveau d'infestation restait léger.

Cet insecte léger et de petite taille est facilement véhiculé sur les individus et les véhicules qui



Figure 8. Consommation de punaise réticulée du chêne (J. Château, DSF).

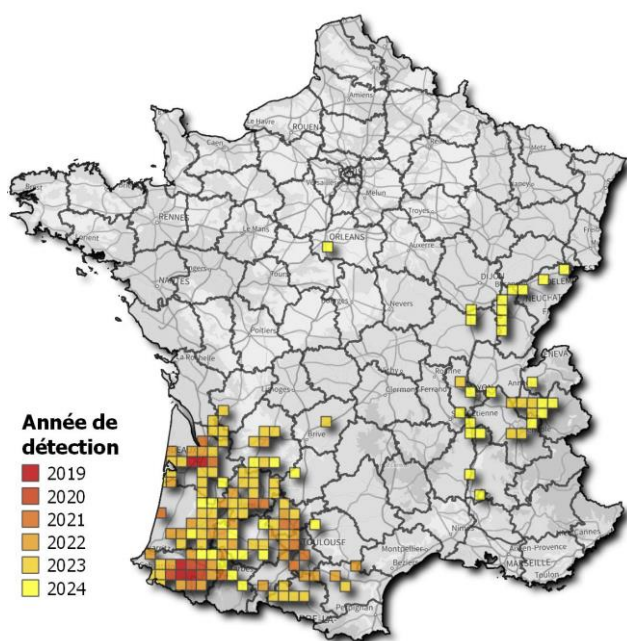


Figure 9. Carte de présence signalée de punaise réticulée du chêne (données DSF).

constitueraient ses principaux vecteurs de dispersion. Les premières observations sont généralement réalisées sur les aires d'autoroute et dans les zones urbaines. La punaise est difficile à détecter lors de sa phase d'installation et son aire de présence est certainement sous-évaluée.

Des études menées par INRAE ont débuté en 2023 et sont toujours en cours afin de mesurer l'impact de la punaise réticulée sur les chênes, dans un contexte de stress hydriques répétés.

Rédaction : J. Château.

Relecture : T. Belouard, J. Bertholon, V. Bisquay-Gracia, F. Caroule, M. Goudet, C. Husson, S. Laubray, M. Mirabel, F-X Saintonge